COMPAGNIE DE TIR A L'ARC
DE CHATILLON 92

12 HEURES POUR LE TELETHON 2026
Du vendredi 4 - 20h00 au samedi 5 décembre - 8h00

PROGRAMME : Tirs en équipes de 3 archers du vendredi 20h00 au samedi 8h00

TARIF : 50 € par équipe de 3 archers (chèque à l'ordre de l'AFM. Un reçu sera transmis ultérieurement pour déduction fiscale)

INSCRIPTION : telethon@ctac92.com
Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée. Le nombre d'équipes est limité à 15.

TOUS LES BENEFICES DE LA SOIREE SERONT REVERSES A

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

REGLEMENT DE LA COMPETITION :
ARTICLE 1 : L'équipe est composée de 3 archers titulaires d'une licence FFTA 2027 autorisant la pratique en compétition.
Les équipes peuvent être mixtes et composées d'archers de clubs différents.
Les équipes composées d'archers débutants de la saison, en possession de leur matériel de tir, sont les bienvenues et bénéficieront d'un classement spécifique.
Vous pouvez donner un nom original à votre équipe et les tenues originales sont encouragées.

ARTICLE 2 : Catégories retenues (mélange d'armes possible avec 1 arc à poulies maximum) :

- COMPOUND
- CLASSIQUE
- ARC NU
- JEUNE (classiques)

ARTICLE 3 : Tir à 18m en série de 10 volées en rythme AB/CD sans interruption sur les 12 heures.
Tir sur cible : Ø60 pour les catégories U13 et U15
Ø40 pour les catégories U18, U21 et senior
Tri spots pour les compounds ou sur demande pour les classiques
Ø80 pour les archers débutants de la saison.
3 flèches par volée. Si plus de 3 flèches tirées dans une volée, application du règlement FFTA.

ARTICLE 4 : L'échauffement débutera à 19h30. Aucun incident de matériel ne sera retenu. En cas de problème, un équipier poursuit le tir dans la durée de la volée.

ARTICLE 5 : Pendant le concours, des temps forts seront organisés sur un règlement particulier annoncé au préalable.

ARTICLE 6 : Le classement se fera par catégorie et par équipe.